



## CR officieux UNSA CVU du 11 septembre 2013

Accueil de l'AFEV et signature de la convention avec cette association (convention approuvée lors du précédent CVU). L'AFEV mobilise les étudiants contre les inégalités, elle est implantée à Nancy et à Metz.

Informations du président :

- changement de conseillère d'établissement (relations avec le ministère) : Christiane Keriell succède à Marie-Pierre Maire
- Loi ESR du 22/07/2013 : elle est importante mais a été anticipée sur plusieurs points par la création de l'UL. Dans l'immédiat, on attend 25 décrets d'application. Parmi les points importants : création des communautés d'établissements (volonté du ministère de traiter à l'échelle régionale/académique), création des Conseils académiques (à partir des renouvellements de CA), obligation de parité des élus, promotion d'un schéma autour du handicap, diffusion de la culture entrepreneuriale, transfert des crédits pour la Culture scientifique, technique et industrielle, de l'Etat à la Région.
- Création de l'ESPé : c'est maintenant officiel, l'ESPé a trois mois pour mettre en place sa gouvernance.
- les nouvelles nomenclatures de licence et de master vont arriver assez vite : il faudra qu'elles soient effectives pour le dispositif APB<sup>1</sup>. Le ministère n'a pour l'instant pas de solution pour les licences pluridisciplinaires. Pour les masters, la spécialité va disparaître, au bénéfice du parcours.
- une réunion du Sénat est prévue pour le 12 décembre prochain.

Informations du VP CVU :

- Pour le prochain CVU, mise en place d'un comité technique « associations » pour instruire les demandes d'associations (hors associations étudiantes) à l'UI ou connexes à l'université : élaboration de critères d'examen...
- mise en place d'une commission handicap, inscrite dans le règlement intérieur, au même titre que les commissions « Patrimoine » et « Numérique » issues du CA ;
- Fête de Noël 2013 pour les enfants : à Nancy le 7/12 et à Metz le 14/12. L'organisation mise en place est le fruit d'une forte collaboration entre différentes directions : DRH, DHSE, DLI<sup>2</sup>, DN<sup>3</sup>, DVUC
- la Caisse des dépôts et consignations travaille sur les « learning centers »

Ordre du jour :

- Approbation du projet de PV de la réunion du 26/06/2013 : à l'unanimité.

- présentation de la DDE<sup>4</sup> devant le CVU

La Documentation à l'UL représente le périmètre des 4 anciens SCD, soit 26 BU. Il existe également 35 à 40 bibliothèques associées (hors DDE). Quelques chiffres sont donnés : 63 km linéaires d'ouvrages, 5500 places assises, 80 000 téléchargements électroniques... La DDE s'implique dans la diffusion de la culture scientifique et technique et dans la vie universitaire.

---

<sup>1</sup> Application post-bac

<sup>2</sup> Direction de la logistique interne

<sup>3</sup> Direction du Numérique

<sup>4</sup> Direction de la Documentation et de l'édition



Les BU sont des lieux de rencontre, d'animation. Cependant les BU sont de moins en moins fréquentées par les personnels qui travaillent plutôt avec de la documentation électronique, à leur bureau. La DDE réfléchit à la notion de learning center.

Pour l'instant, l'édition (les PUN) vit en autonomie au sein de la DDE et il faudra voir quel service d'édition pourrait être offert.

Il existe des problèmes financiers. Dès que c'est possible, les exemplaires papier d'une revue sont remplacés par des versions électroniques. Le président évoque l'attitude scandaleuse des grands éditeurs scientifiques qui exercent un monopole et font payer le prix fort et de plus en plus insoutenable aux universités qui fournissent les contenus de ces éditions.

La DDE a un projet de mise en place de navettes afin de permettre une bonne circulation des ouvrages papier au sein de l'UL.

Un représentant UNSA souligne l'importance des BU comme lieux de vie et de travail dans les antennes délocalisées.

#### - Bilan FNAU (par le CROUS)

Le FNAU créé en 2008 permet d'apporter rapidement une aide financière à des étudiants soit sur un régime d'aide annuelle, soit sous forme d'aides ponctuelles.

Les aides annuelles visent plutôt les étudiants en rupture parentale. En 2008-2009 cela concernait 205 étudiants, avec une moyenne de 3761€/an, en 2012-2013, il s'agit de 234 étudiants (moyenne de 4159€/an), les aides annuelles fonctionnent sur le modèle des bourses.. Les aides ponctuelles concernaient 2092 étudiants en 2008-2009 (480€ en moyenne) et 2277 en 2012-2013 (420€). Plus de la moitié des étudiants aidés sont de nationalité étrangère. L'actuel directeur du CROUS a mis en place un système d'aide alimentaire qui consiste à donner des cartes permettant de prendre au CROUS un repas par jour pendant trois mois.

Les ressources proviennent de l'Etat (1,8M€, de l'Université (90k€ de l'UL) et des collectivités locales. Compte tenu de l'évolution de la situation économique des étudiants, il faudrait abonder le budget du FNAU Lorraine de 100k€.

- Colloque Vie Universitaire et Territoire. Une réunion préparatoire est organisée le 23 octobre prochain à Metz. Le thème proposé est celui de l'accueil (des nouveaux étudiants, des nouveaux agents). Différentes idées ont déjà été émises lors des travaux sur la préparation du contrat d'établissement. Un appel sera fait auprès des composantes pour recenser les bonnes pratiques. Cette réunion préparatoire sera ouverte aux services : DRH, DRIE...

- sujet d'auto-saisine : les services offerts aux personnels de l'UL.

Il est demandé d'inviter CAPs'UL à se présenter devant le CVU.

La carte InterCEA distribuée par l'intermédiaire de CAPs'UL à tous les agents de l'UL qui en font la demande, assure une série de réductions sur les deux sites métropolitains. Il faudrait pouvoir étendre ces possibilités de réduction aux sites délocalisés.

On aborde la question des anciens CAS qui perdurent malgré la création de CAPs'UL ; celle de la gestion des distributeurs de boisson et de nourriture (plus de 300 à l'UL), les vaccinations des personnels contre la grippe (initiative existant à Metz et dépendant des médecins de prévention)...

#### - bilan des auto saisine de l'année 2012-2013

Le volet lutte contre les addictions et comportements à risque a abouti à l'élaboration d'une charte en partenariat avec le Grand Nancy, qu'il faudrait élargir aux autres sites.

La valorisation de l'engagement étudiant a abouti à des résolutions des conseils qu'il s'agit de mettre en pratique dans les composantes.



Le statut de l'élus est en suspens.

- la mise en place, en complément d'expression libre, d'autres outils comme un forum de petites annonces a été envisagé par la Dir Comm. et la direction du numérique mais on en est sans nouvelles.

L'implication des services de l'UL dans l'organisation des événements étudiants en appui aux associations a été simplement évoqué, tout comme un statut d'étudiant-artiste.

Concernant la Charte de lutte contre les comportements à risque et les addictions, il est convenu que sa signature sera un élément d'éligibilité pour les associations qui demanderaient une subvention à l'UL.

« Faites la fête » sera organisé le 24/10 et le service de santé universitaire veut mettre sur pied une formation « barman » pour les soirées étudiantes.

- Convention UNICEF. Il s'agit de permettre à l'UNICEF d'être présente sur les campus et de « recruter » des étudiants. Cette convention, comme celle avec l'AFEV entre dans une démarche globale de remise à plat des relations avec des associations connexes au monde de l'université. Il faudrait en faire autant avec AIDE et Handicap international.

Le CVU approuve cette convention à l'unanimité.

- avis sur le versement d'une subvention à l'Académie des Sciences de Lorraine<sup>5</sup>. Le CVU approuve le versement d'une subvention, hors FSDIE, de 2000€.

- subvention au GIHP : les avis sur cette demande sont contradictoires : 7 abstentions, 6 pour, 5 contre : l'avis donné est négatif.

- Dépôt de demandes de subvention au FEDER.

Une première demande vise à soutenir le projet CERCO pour un montant de 350 k€.

Une seconde demande vise un soutien à l'organisation de la Fête de la Science (35 k€ sur un budget de 1216 k€ consacré à l'échelon d'organisation globale).

Les deux demandes sont approuvées à l'unanimité. Il est demandé que l'opération Fête de la Science fasse l'objet d'un bilan consolidé, intégrant le niveau de la coordination globale et les différents projets sur le terrain.

---

<sup>5</sup> Ce type de demande sera instruit à l'avenir par le comité technique prévu au premier point des informations du vice président